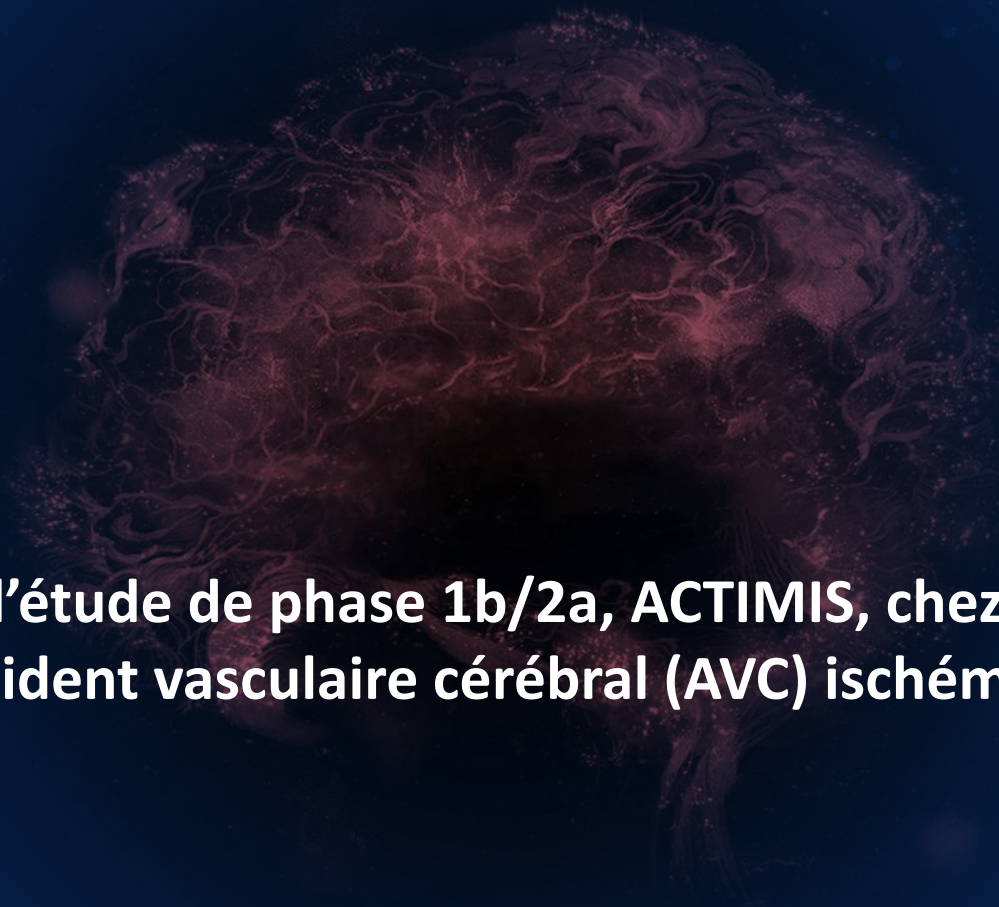




Résultats de l'étude de phase 1b/2a, ACTIMIS, chez les patients atteints d'accident vasculaire cérébral (AVC) ischémique aigu

Février 2022

Avertissement

CETTE PRÉSENTATION ET SON CONTENU NE SONT PAS DESTINÉS À ÊTRE DIFFUSÉS, PUBLIÉS OU DISTRIBUÉS, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE RÉGION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION EST ILLÉGALE.

AVIS IMPORTANT : La réception de cette présentation implique votre accord avec les restrictions suivantes : (i) vous ne divulgerez ni le fait de cette présentation ni les informations qu'elle contient à quiconque au sein de votre organisation (sauf sous réserve de ces restrictions) ou en dehors de votre organisation et (ii) ces restrictions seront maintenues jusqu'à ce que les informations soient rendues publiques et s'appliqueront à l'ensemble de votre organisation. En assistant à la réunion au cours de laquelle cette présentation est faite, ou en lisant les diapositives de présentation suivantes, vous acceptez en outre d'être lié par les restrictions et qualifications suivantes :

Cette présentation est strictement confidentielle et vous est fournie uniquement à titre d'information. Elle ne peut être reproduite, redistribuée ou publiée (que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de votre société), directement ou indirectement, en tout ou en partie, à toute autre personne dans toute juridiction dans laquelle un enregistrement ou une approbation serait requis avant une telle distribution.

Cette présentation a été préparée par Acticor Biotech SA (la "Société") uniquement pour être utilisée lors de ses réunions avec les investisseurs et est fournie à titre d'information uniquement.

Les informations fournies dans cette présentation sont mises à disposition dans le cadre du projet d'introduction en bourse de la Société en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris (la "Transaction Proposée").

Un prospectus, constitué (i) du document d'enregistrement enregistré auprès de l'AMF le 27 septembre 2021 sous le numéro I.21-054 et (ii) d'une note d'opération comprenant le résumé du prospectus (le « Prospectus »), a été approuvé par l'AMF sous le numéro 21-446 en date du 14 octobre 2021. Ce Prospectus est disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org et sur le site Internet de la Société : www.acticor-biotech.com. Il est également disponible sans frais sur simple demande auprès d'ACTICOR BIOTECH (Hôpital Bichat – INSERM U1148, 46, rue Henri Huchard, 75018 Paris – FRANCE). La Société attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits à la section 3 du document d'enregistrement et à la section 2 de la note d'opération. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la réputation, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société, ainsi que sur le prix de marché des actions d'Acticor Biotech. L'approbation du prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation.

Cette présentation ne contient ni ne constitue une offre de titres à la vente ou une invitation ou incitation à investir dans des titres en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Toute offre de titres de la Société ne peut être faite au public en France qu'en vertu d'un prospectus ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers ou, hors de France, en vertu d'une note d'information préparée à cet effet et aucune décision d'investissement ne peut être prise sur la base d'un document autre qu'un prospectus dans le cadre d'une offre au public en France ou le document d'offre préparé pour être utilisé dans d'autres pays. Cette présentation, ou toute partie de celle-ci, ne doit pas servir de base à un contrat, un engagement ou une décision d'investissement, ni être invoquée en relation avec ceux-ci.

Cette présentation n'est pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié (le « Règlement Prospectus ») et tel qu'incorporé au Royaume-Uni par le European Union (Withdrawal) Act 2018, et tel que modifié ultérieurement, le « Règlement Prospectus du Royaume-Uni ». En ce qui concerne les États membres de l'Espace économique européen (chacun étant un "État Membre Pertinent") et le Royaume-Uni, les titres ne peuvent être offerts ou vendus au public en l'absence de la publication d'un prospectus dans tout État Membre Pertinent ou au Royaume-Uni ou d'une exemption de cette publication en vertu du Règlement Prospectus ou, selon le cas, du Règlement Prospectus du Royaume-Uni. Par conséquent, dans tout État membre pertinent, cette présentation s'adresse uniquement aux personnes qui sont des "investisseurs qualifiés" tels que définis au point (e) de l'article 2 du Règlement Prospectus. En outre, au Royaume-Uni, cette présentation s'adresse uniquement aux personnes qui sont des "investisseurs qualifiés" au sens de l'article 2 du Règlement Prospectus du Royaume-Uni.

Aucun titre de la Société n'a été ou ne sera enregistré en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le "U.S. Securities Act"), ou en vertu de toute loi sur les valeurs mobilières d'un État, et les titres de la Société ne peuvent être offerts, souscrits ou vendus aux États-Unis, sauf en vertu d'une exemption aux exigences d'enregistrement du U.S. Securities Act et des lois sur les valeurs mobilières des États concernés, ou dans le cadre d'une transaction non soumise à ces exigences. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer aux États-Unis une partie de ses titres ou de procéder à une offre publique de ses titres aux États-Unis au sens de la Réglementation S du U.S. Securities Act. Ni cette présentation ni aucune copie de celle-ci ne peuvent être publiées, diffusées ou distribuées, directement ou indirectement, aux États-Unis, à l'exception des "acheteurs institutionnels qualifiés", au sens de la règle 144A du U.S. Securities Act.

La distribution de cette présentation n'a pas été faite, et n'a pas été approuvée, par une "personne autorisée" au sens de l'article 21 (1) du Financial Services and Markets Act 2000. Par conséquent, cette présentation n'est distribuée qu'à, et ne s'adresse qu'à, des personnes au Royaume-Uni qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements (« investment professionals ») relevant de la Section 19 (5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « Financial Promotion Order »), (ii) relevant de la Section 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order (les sociétés à valeur nette élevée « high net worth »), ou (iii) à l'attention desquelles une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (selon la définition de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel que modifié) dans le cadre de l'émission ou la vente de titres, pourrait être légalement communiquée ou divulguée (toutes les personnes visées sont collectivement désignées « Personnes Concernées »). Tout investissement ou activité d'investissement auquel ce document se rapporte n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne sera réalisé qu'avec des Personnes Concernées. Toute personne qui n'est pas une Personne Concernée ne doit pas agir ou se fier au présent document ou à son contenu.

La distribution de cette présentation et de toute information qu'elle contient dans certaines juridictions peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires et les personnes en possession de ce document doivent s'informer de l'existence de telles restrictions et les respecter. En particulier, ni cette présentation, ni aucune partie de celle-ci ne peut être distribuée, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Le non-respect de ces restrictions peut entraîner la violation de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions.

Les informations contenues dans cette présentation ne constituent pas une recommandation concernant la Transaction Proposée et ne sauraient prétendre contenir toutes les informations qui pourraient être nécessaires pour évaluer la Transaction Proposée. Les informations contenues dans cette présentation sont de nature indicative et n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à l'exhaustivité ou l'exactitude des informations et opinions contenues dans cette présentation. Cette présentation n'est pas destinée à servir de base à une décision d'investissement et ne doit pas être utilisée en relation avec une telle décision. Personne n'est en droit de s'appuyer sur, ou n'a de réclamation à faire à l'encontre de la Société, de l'une de ses sociétés affiliées, de ses dirigeants, de ses administrateurs, de ses employés, de l'un de leurs conseillers, de leurs consultants ou de toute autre personne en raison de cette présentation. Les informations contenues dans cette présentation sont indicatives à la date de cette présentation et peuvent être amenées à être mises à jour, modifiées ou complétées de manière significative. Cette présentation ne contient que des informations synthétiques et ne vise pas à être exhaustive. La Société ne s'engage pas à mettre à jour, modifier ou compléter les informations contenues dans la présentation afin de refléter de nouvelles informations, de nouveaux événements ou pour toute autre raison et les informations contenues dans cette présentation peuvent être modifiées sans notification préalable.

Cette présentation contient des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations financières ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des projets, des objectifs et des attentes relatifs à des opérations, des produits et des services futurs, ainsi que des déclarations concernant les performances futures. Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de cette présentation et la société décline expressément toute obligation ou tout autre engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives de cette présentation afin de refléter tout changement des perspectives ou tout changement des circonstances, conditions ou événements sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées. Les déclarations prospectives figurant dans cette présentation sont uniquement destinées à des fins d'illustration. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et sont soumises à divers risques et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle de la société. La société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ses déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Toute information relative aux performances passées contenue dans le présent document ne constitue pas une garantie des performances futures. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme une recommandation d'investissement ou comme un conseil juridique, fiscal, d'investissement ou comptable.

Cette présentation contient des informations sur les marchés de la Société et sa position concurrentielle, y compris des informations sur la taille de ces marchés. Les données de marché et certaines prévisions sectorielles incluses dans cette présentation ont été obtenues à partir d'enquêtes, d'estimations, de rapports et d'études internes, le cas échéant, ainsi que d'études de marché externes, d'informations accessibles au public et de publications sectorielles. Ni la Société, ni ses sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés et leurs conseillers n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude des données de marché externes et des prévisions de l'industrie et ne prennent aucun engagement, ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie à cet égard. Ces données et prévisions sont incluses dans le présent document à titre d'information uniquement.



ACTICOR BIOTECH développe un médicament *first in class* pour les urgences cardio-vasculaires



Fondée en 2013. Aboutissement de 10 ans de travaux de la recherche française (Inserm), cotée sur Euronext Growth en Novembre 2021



Glenzocimab, un produit pour les pathologies cardio-vasculaires majeures : AVC, embolie pulmonaire et infarctus du myocarde, 1^{ère} cause de décès dans le monde



Une preuve d'efficacité et de tolérance dans l'AVC



Une équipe experte dans le développement de médicament de 20 personnes (France - États-Unis) accompagnée des leaders mondiaux du domaine

Vos interlocuteurs



Pr. Mikael MAZIGHI
MD, PhD

Investigateur Coordinateur
pour ACTIMIS

Hôpital Lariboisière
Paris - France



Gilles AVENARD
MD

Directeur Général
et Cofondateur

Acticor Biotech



Yannick PLÉTAN
MD, PhD

Directeur Général Délégué
et Directeur Médical

Acticor Biotech



Sophie BINAY
PhD

Directeur Général Délégué
et Directeur Scientifique

Acticor Biotech



Eric COHEN
MBA

Directeur Financier

Acticor Biotech

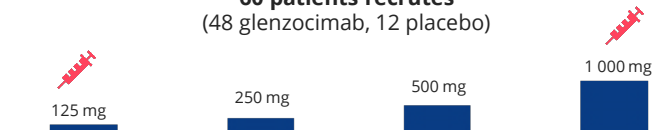
Pour rappel : ACTIMIS - Phase 1b/2a

Évaluer la tolérance du glenzocimab en complément du traitement du référence dans les 4h30 suivant un AIS

Design

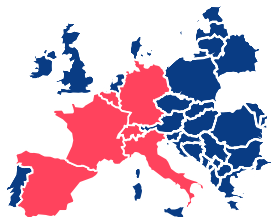
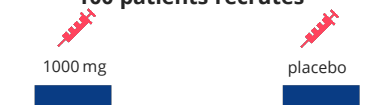
Phase 1b

60 patients recrutés
(48 glenzocimab, 12 placebo)



Phase 2a

100 patients recrutés



6 pays
européens

Critère d'évaluation principal

- ✓ Innocuité : évènements indésirables graves (EIG), Hémorragie IntraCérébrale (HIC)

Principaux critères d'évaluation secondaires

Efficacité – Neurologie :

- ✓ Récupération à court terme : NIHSS¹ à 24h vs. NIHSS à l'inclusion
- ✓ Récupération finale à la sortie : mRS au Jour 90

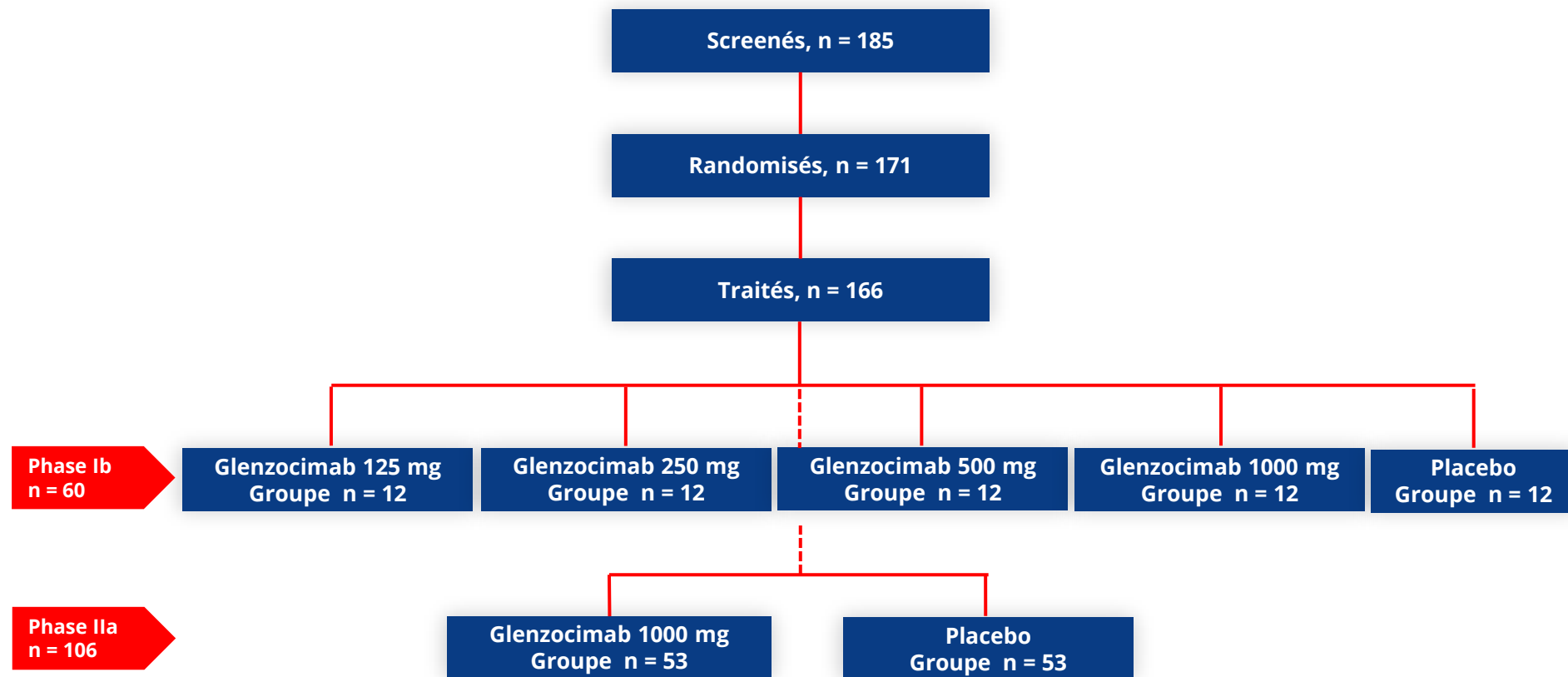
Résultats préliminaires en termes d'innocuité

60 premiers patients de la Phase 1b :

- ✓ Pas d'augmentation des saignements avec alteplase +/- TM
- ✓ Pas de relation dose-effet sur l'innocuité

Sélection de la dose optimale de 1000 mg
Confirmation de la bonne tolérance chez les patients

Traitement des patients



Résultats positifs de l'étude ACTIMIS - Phase 1b/2a

- ✓ Atteinte du critère principal : profil de sécurité d'emploi très favorable du glenzocimab
- ✓ Réduction du nombre d'hémorragies intracrâniennes (HIC) et de la mortalité dans le groupe traité avec glenzocimab

Profil de Sécurité

- Hémorragies intracrâniennes (HIC)
- Autres effets indésirables
- Décès

Efficacité

- Évolution du score NIHSS (*National Institute of Health Stroke Score*)
- Score mRS (*Modified Ranking Scale*)
- Décès

Profil de sécurité : pas d'hémorragies intracrâniennes (HIC) à 1000mg

Diminution HIC symptomatiques et asymptomatiques

Incidence HIC symptomatiques

Phase Ib & IIa

- 1/101 (1%) glenzocimab toutes doses confondues
- 0/65 (0%) *glenzocimab 1000 mg*
- 5/65 (8%) placebo

Incidence HIC asymptomatiques

Phase Ib & IIa

- 31/101 (31%) glenzocimab toutes doses confondues
- 20/65 (31%) *glenzocimab 1000 mg*
- 31/65 (48%) placebo

Principales conclusions

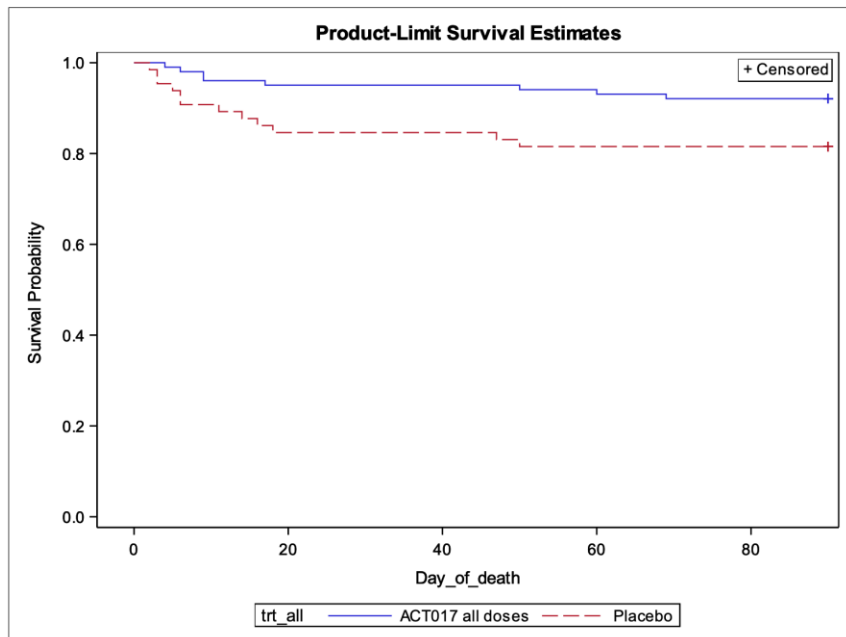


**Pas d'HIC symptomatiques
dans le groupe glenzocimab 1000 mg
dans les phases Ib et IIa**



**Taux inférieur d'HIC asymptomatiques
dans le groupe glenzocimab 1000 mg
dans les phases Ib et IIa**

Profil de sécurité : amélioration inattendue de la survie



Test of Equality over Strata			
Test	Chi-Square	DF	Pr > Chi-Square
Log-Rank	4.3952	1	0.0360
Wilcoxon	4.5772	1	0.0324
-2Log(LR)	4.5131	1	0.0336

Analyse - Courbe Kaplan-Meier

Glenzocimab toutes doses confondues vs. Placebo (Phase Ib + IIa)

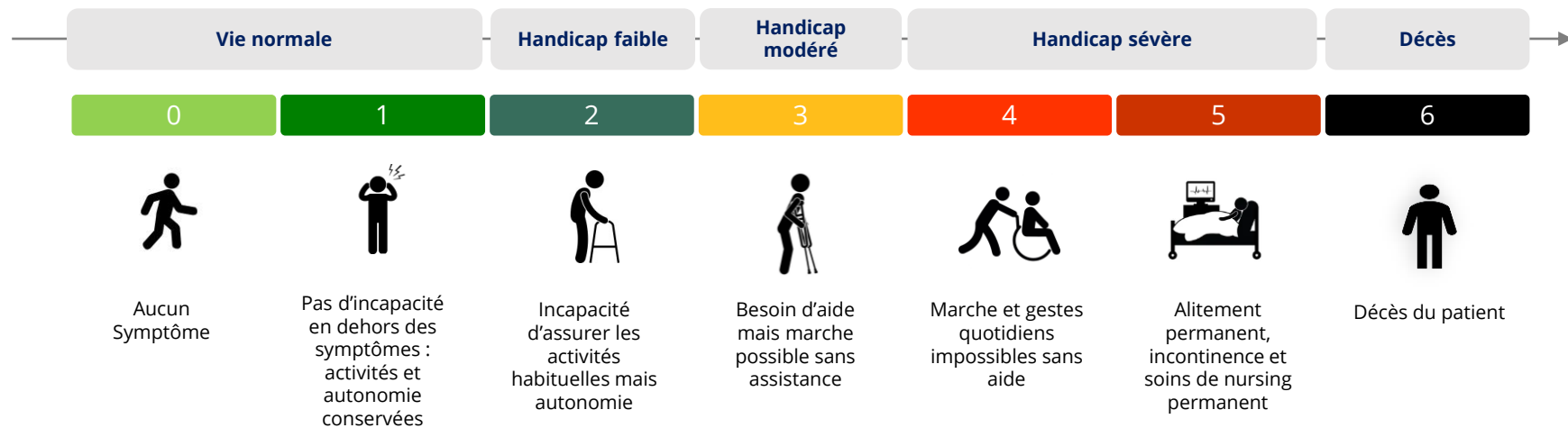
Diminution du nombre de décès dans le groupe traité avec le glenzocimab, comparativement au placebo (8% vs. 19%)

Profil de sécurité : discussions et conclusions

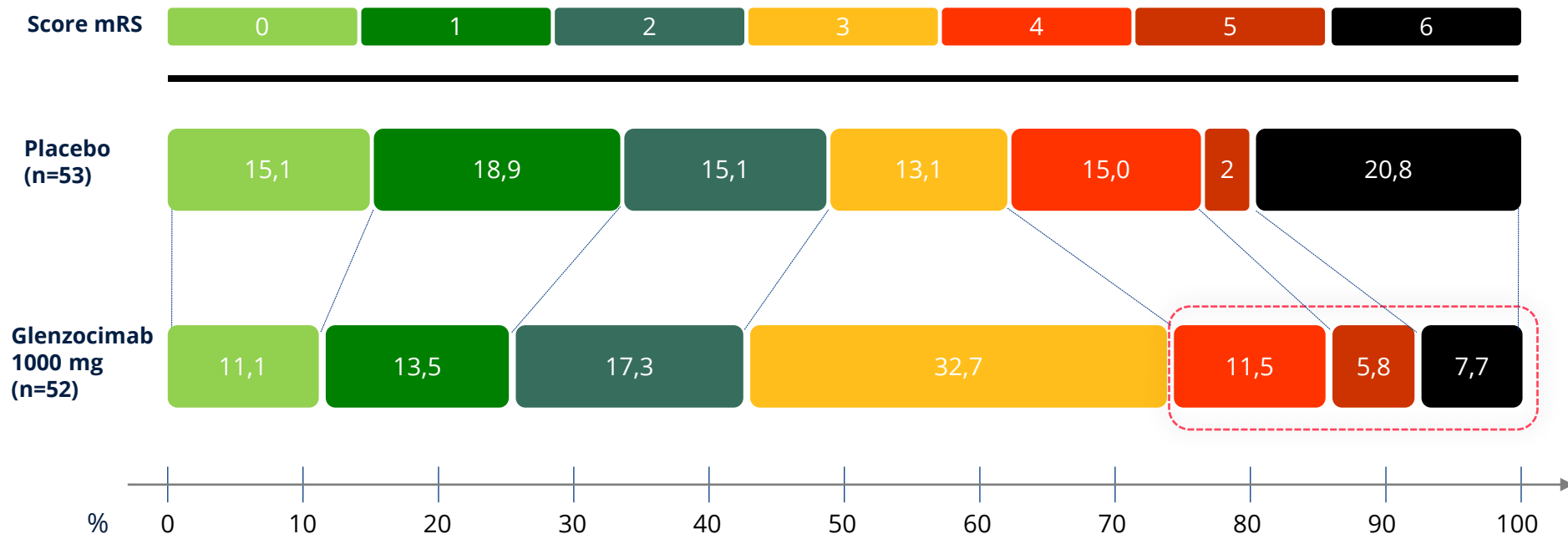
- ✓ Les hémorragies intracrâniennes symptomatiques et asymptomatiques sous le traitement de référence étaient comparables aux données publiées
- ✓ Des hémorragies intracrâniennes symptomatiques et asymptomatiques ont été observées moins fréquemment sous glenzocimab 1000 mg versus le placebo
- ✓ Moins de décès toutes causes confondues et moins de décès liés à l'AVC ont été rapportés sous glenzocimab 1000 mg

**Profil de sécurité très favorable du glenzocimab à 1000mg,
en particulier en termes d'évènements hémorragiques et de décès
*y compris chez les patients âgés de plus de 80 ans (40% de la population)***

Efficacité : le score mRS évalue le niveau de handicap à 90 jours

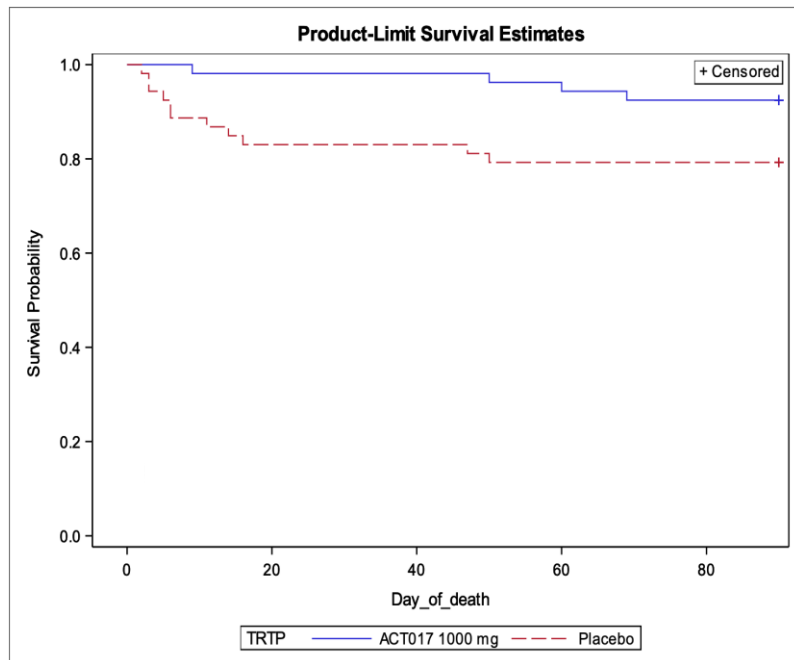


Efficacité : score mRS à 90 jours - glenzocimab 1000 mg (n= 52) / placebo (n=53)



**Glenzocimab entraîne une réduction du handicap sévère et des décès (mRS 4, 5 et 6)
25% contre 38%**

Efficacité : analyse de la survie



Summary of the Number of Censored and Uncensored Values					
Stratum	TRTP	Total	Failed	Censored	Percent Censored
1	ACT017 1000 mg	53	4	49	92.45
2	Placebo	53	11	42	79.25
Total		106	15	91	85.85

Test of Equality over Strata			
Test	Chi-Square	DF	Pr > Chi-Square
Log-Rank	4.1174	1	0.0424
Wilcoxon	4.4495	1	0.0349
-2Log(LR)	4.5612	1	0.0327

Analyse - Courbe Kaplan-Meier

Glenzocimab 1000 mg vs. Placebo (Phase IIa)

Réduction par 3 de la mortalité avec le glenzocimab

Effacité : Discussions et conclusions

- ✓ Les décès liés à un AVC étaient 3 fois moins fréquents chez les patients traités avec le glenzocimab 1000mg que chez les patients uniquement traités avec le traitement de référence
- ✓ Tendence favorable en termes d'état fonctionnel à 90 jours évalué par le score mRS, les catégories les plus sévères (mRS 4-5, handicap sévère) et 6 (décès) évoluant favorablement entre le traitement de référence seul et le glenzocimab

Dans cette étude, glenzocimab 1000 mg :

- ✓ **montre un bénéfice spectaculaire en termes de taux de décès (divisé par 3)**
- ✓ **diminue la proportion de patients présentant un niveau de handicap sévère.**

Conclusions

- ✓ 1^{ère} preuve d'efficacité du glenzocimab chez les patients !
- ✓ Très bonne tolérance
- ✓ Diminution des HIC et des décès
- ✓ Diminution du pourcentage de patients avec les scores mRS les plus sévères (4, 5 & 6)

Réduction significative inattendue et sans précédent de la mortalité chez les patients victimes d'un AVC